

États financiers de

**Fondation de l'Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue inc.**

30 avril 2022

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

30 avril 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
Bilan	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc. (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l. ¹

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rouyn-Noranda (Québec)
Le 21 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A118014

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2022

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements à long terme								
Intérêts et dividendes	64 445	68 617	59 903	60 387	499 259	437 399	623 607	566 403
Gains réalisés	89 208	89 248	82 921	77 035	687 616	556 262	859 745	722 545
Contribution de l'UQAT	413 761	309 332	-	-	-	-	413 761	309 332
Tournoi de golf	48 353	-	-	-	-	-	48 353	-
Vins et fromages	105 881	93 835	-	-	-	-	105 881	93 835
Défi FUQAT	-	-	52 048	-	-	-	52 048	-
Souscriptions	355 266	234 959	702 861	948 850	470 178	1 022 097	1 528 305	2 205 906
	1 076 914	795 991	897 733	1 086 272	1 657 053	2 015 758	3 631 700	3 898 021
Charges								
Salaires et charges sociales	330 903	296 665	-	-	-	-	330 903	296 665
Fournitures et matériel	29 857	33 250	970	-	34	-	30 861	33 250
Frais de déplacement	4 511	650	-	-	-	-	4 511	650
Frais de représentation	1 447	250	-	-	-	-	1 447	250
Services professionnels	150 566	46 480	860	4 765	93 919	-	245 345	51 245
Frais de gestion de placements	108 099	113 426	-	-	-	-	108 099	113 426
Publicité	12 070	7 341	1 308	2 584	-	-	13 378	9 925
Télécommunications	1 019	753	-	-	-	-	1 019	753
Tournoi de golf	20 867	-	-	-	-	-	20 867	-
Vins et fromages	70 071	58 143	-	-	-	-	70 071	58 143
Défi FUQAT	-	-	8 018	-	-	-	8 018	-
Annulation de dons	26 909	-	-	-	473 302	-	500 211	-
	756 319	556 958	11 156	7 349	567 255	-	1 334 730	564 307
Excédent des produits sur les charges avant contributions et bourses et gains (pertes) non réalisés sur les placements à long terme	320 595	239 033	886 577	1 078 923	1 089 798	2 015 758	2 296 970	3 333 714
Contributions et bourses octroyées durant l'exercice (annexe A)	546 730	291 667	1 130 974	1 583 073	511 184	512 621	2 188 888	2 387 361
	(226 135)	(52 634)	(244 397)	(504 150)	578 614	1 503 137	108 082	946 353
Gains (pertes) non réalisés sur les placements à long terme	(352 958)	217 560	(193 761)	197 404	(1 607 504)	1 436 587	(2 154 223)	1 851 551
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(579 093)	164 926	(438 158)	(306 746)	(1 028 890)	2 939 724	(2 046 141)	2 797 904

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 30 avril 2022

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 021 475	1 978 999	2 861 121	2 894 729	15 694 388	12 905 352	20 576 984	17 779 080
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(579 093)	164 926	(438 158)	(306 746)	(1 028 890)	2 939 724	(2 046 141)	2 797 904
	1 442 382	2 143 925	2 422 963	2 587 983	14 665 498	15 845 076	18 530 843	20 576 984
Apport reçu en collections (note 5)	30 638	-	-	-	-	-	30 638	-
Virements								
Interfonds	(82 000)	(100 000)	138 631	149 500	(56 631)	(49 500)	-	-
Fonds avec objectifs spécifiques - bourses (note 7)	(17 700)	(22 450)	34 330	123 638	(16 630)	(101 188)	-	-
Solde à la fin	1 373 320	2 021 475	2 595 924	2 861 121	14 592 237	15 694 388	18 561 481	20 576 984

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Bilan

au 30 avril 2022

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Court terme								
Encaisse	305 391	501 324	-	-	-	-	305 391	501 324
Débiteurs	21 660	36 624	57 809	92 366	20 000	-	99 469	128 990
Intérêts à recevoir	4 813	5 575	-	-	51 136	43 286	55 949	48 861
Avance interfonds, sans intérêt	29 598	-	-	7 863	-	-	29 598	7 863
	361 462	543 523	57 809	100 229	71 136	43 286	490 407	687 038
Placements à long terme (note 4)	1 530 038	1 950 659	2 892 162	2 760 892	15 067 800	15 651 102	19 490 000	20 362 653
Collections (note 5)	30 639	1	-	-	-	-	30 639	1
	1 922 139	2 494 183	2 949 971	2 861 121	15 138 936	15 694 388	20 011 046	21 049 692
Passif								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer	34 319	17 059	284 708	-	546 699	-	865 726	17 059
Revenus reportés (note 6)	29 500	47 786	39 741	-	-	-	69 241	47 786
Avance interfonds, sans intérêt	-	7 863	29 598	-	-	-	29 598	7 863
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	65 000	50 000	-	-	-	-	65 000	50 000
	128 819	122 708	354 047	-	546 699	-	1 029 565	122 708
Dette à long terme (note 8)	420 000	350 000	-	-	-	-	420 000	350 000
	548 819	472 708	354 047	-	546 699	-	1 449 565	472 708
Actifs nets								
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	8 553 250	9 655 401	8 553 250	9 655 401
Affectations d'origine externe	-	-	2 595 924	2 861 121	6 038 987	6 038 987	8 634 911	8 900 108
Non grevés d'affectations	1 373 320	2 021 475	-	-	-	-	1 373 320	2 021 475
	1 373 320	2 021 475	2 595 924	2 861 121	14 592 237	15 694 388	18 561 481	20 576 984
	1 922 139	2 494 183	2 949 971	2 861 121	15 138 936	15 694 388	20 011 046	21 049 692

Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 046 141)	2 797 904
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gains réalisés sur les placements à long terme	(859 745)	(722 545)
(Gains) pertes non réalisés sur les placements à long terme	2 154 223	(1 851 551)
	(751 663)	223 808
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	892 555	(29 742)
	140 892	194 066
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à long terme	(7 885 104)	(7 329 373)
Produit de disposition de placements à long terme	6 905 066	7 064 423
	(980 038)	(264 950)
Activités de financement		
Produits d'emprunts à long terme	150 000	400 000
Remboursement de la dette à long terme	(65 000)	-
	85 000	400 000
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(754 146)	329 116
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début (note 9)	1 945 649	1 616 533
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 9)	1 191 503	1 945 649

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

1. Description de la fondation

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc. (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a comme objectif d'utiliser des ressources pour favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. La Fondation est reconnue à titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Modification de méthodes comptables

Instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés, informations à fournir sur les risques et autres modifications

En vigueur à compter du 1er mai 2021 (ci-après, la « date de première application »), la Fondation a adopté les recommandations révisées du Conseil des normes comptables à l'égard de l'évaluation des instruments financiers contractés entre apparentés et des informations à fournir à leur sujet, ainsi que des révisions aux informations à fournir sur les risques du chapitre 3856, « Instruments financiers ». La norme révisée fournit des indications et des exigences supplémentaires quant à l'évaluation des instruments financiers créés, acquis, émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés (« instruments financiers contractés entre apparentés »).

Le chapitre 3856 révisé précise qu'une entité doit fournir des informations pertinentes qui lui sont propres afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer la nature et l'ampleur de chaque type de risque découlant des instruments financiers. Les modifications lèvent l'exigence voulant que la présentation des risques découlant des dérivés soit distincte de celle des risques découlant des autres instruments financiers.

Le chapitre 3856 révisé exige que les instruments financiers contractés entre apparentés suivants soient évalués initialement à la juste valeur :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif;
- les instruments d'emprunt cotés sur un marché actif;
- les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour la détermination de la juste valeur sont directement ou indirectement observables;
- les contrats dérivés.

Tout autre instrument financier contracté entre apparentés est évalué au coût lors de sa comptabilisation initiale. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de cette dernière. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

2. Modification de méthodes comptables (suite)

Instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés, informations à fournir sur les risques et autres modifications (suite)

À la comptabilisation initiale, la Fondation peut choisir d'évaluer ultérieurement à la juste valeur les instruments d'emprunt contractés entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif ou ceux dont les données d'entrée importantes pour la détermination de la juste valeur sont observables. Si elle ne fait pas ce choix, ces instruments seront évalués ultérieurement au coût après amortissement. Par la suite, les placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, à l'exception des instruments désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible ou qui sont liés à des instruments de capitaux propres non cotés d'une autre entité et qui doivent être réglés par la livraison de ces instruments. Tout autre instrument financier découlant d'une opération entre apparentés est évalué ultérieurement au moyen de la méthode du coût.

Avant les modifications, la Fondation évaluait initialement les instruments financiers contractés entre apparentés à la valeur comptable ou à la valeur d'échange conformément au chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ». Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers contractés entre apparentés étaient évalués conformément à la version antérieure du chapitre 3856.

Dispositions transitoires

En raison de l'adoption du chapitre 3856 révisé, la Fondation a appliqué les modifications aux méthodes comptables de façon rétrospective. Les instruments financiers échangés dans une opération entre apparentés qui n'existaient pas à la date de première application ne sont pas retraités conformément au chapitre 3856. De plus, les dispositions transitoires suivantes ont été appliquées aux instruments financiers contractés entre apparentés qui existaient à la date de première application :

- le coût d'un instrument financier assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur, à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif dans ces états financiers;
- le coût d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à la valeur comptable de l'instrument selon les états financiers de l'entité, déduction faite des pertes de valeur, à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif dans ces états financiers;
- la juste valeur d'un instrument financier qui est un placement dans des instruments d'emprunt ou de capitaux propres cotés sur un marché actif, un instrument d'emprunt pour lequel les données d'entrée importantes pour la détermination de sa juste valeur sont observables ou un contrat dérivé est déterminée à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif dans ces états financiers.

L'application rétrospective de ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Fondation.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) les placements en actions non cotées sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute dépréciation, le cas échéant;
- b) les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable au passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le Fonds d'administration générale Donald R. Murphy comprend les dons, legs et autres revenus servant aux activités régulières de la Fondation. Il comprend également les ressources non affectées.

Le Fonds avec objectifs spécifiques sert à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations d'origine externe. Les revenus générés par les contributions au fonds sont comptabilisés au Fonds d'administration générale.

Le Fonds de dotation présente les ressources obtenues à titre de dotations, soit les sommes dites capitalisées. Les fonds de dotation sont des fonds perpétuels et inaliénables dont les produits de placement sont affectés à la distribution selon la volonté des donateurs et à la préservation de la valeur réelle des actifs en dotation (la protection du capital). Les fonds de dotation sont composés du capital inaliénable et des montants de revenus non distribués. Toutes les souscriptions faites à un fonds de dotation sont capitalisées, à moins d'indications particulières du donateur ou du conseil d'administration de la Fondation.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

3. Méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds avec objectifs spécifiques ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Constatation des apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du Fonds avec objectifs spécifiques au cours de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque la réception finale est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés directement en augmentation des actifs nets dans le Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de fournitures et services sont constatés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Collections

Les collections de la Fondation consiste en des œuvres d'art et des minéraux. Ces collections sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

4. Placements à long terme

	Au coût	Valeur de marché	
	2022	2022	2021
	\$	\$	\$
Placements Jarislowsky Fraser			
Obligations paragonnementales et corporatives, 0,88 % à 6,47 %, échéant de mai 2022 à février 2060	3 878 209	3 552 668	3 100 606
Actions cotées, sociétés canadiennes	1 802 637	2 452 018	2 599 651
Actions cotées, sociétés américaines	2 060 932	2 740 371	2 706 318
Actions cotées internationales	2 016 947	2 060 202	2 493 571
Encaisse et autres titres	46 607	46 952	690 889
	9 805 332	10 852 211	11 591 035
Placements Fiducie Desjardins			
Obligations paragonnementales et corporatives, 0,25 % à 2,90 %, échéant de novembre 2022 à décembre 2031	3 271 141	3 066 719	3 117 968
Actions cotées, sociétés canadiennes	560 023	742 786	739 763
Actions cotées, sociétés américaines	314 941	575 923	728 988
Actions cotées internationales	689 279	821 891	871 698
Encaisse et autres titres	755 940	755 940	700 566
	5 591 324	5 963 259	6 158 983
Placements Gestion de Patrimoine Desjardins			
Obligations paragonnementales et corporatives, 1,90 % à 3,00 %, échéant de septembre 2023 à septembre 2030	520 059	490 071	423 177
Actions cotées, sociétés canadiennes	1 695 912	2 051 759	1 891 800
Actions cotées internationales	30 555	33 980	93 316
Encaisse et autres titres	83 220	83 220	52 870
	2 329 746	2 659 030	2 461 163
Placements assurances vie		15 500	151 472
	17 726 402	19 490 000	20 362 653

5. Collections détenues

Une collection comptant plus de 2 500 œuvres d'art a été léguée à la Fondation par le passé. La composition de cette collection est très diversifiée passant par l'art contemporain, l'art moderne et l'art populaire. Les œuvres sont exposées à l'UQAT de façon permanente. La collection de la Fondation est comptabilisée à une valeur symbolique dans les états financiers, soit 1 \$, car le coût ne peut être déterminé au prix d'un effort raisonnable.

Une collection de minéraux contenant 1 749 spécimens a été offerte à l'Institut de recherche en mines et en environnement de la Fondation. L'Institut peut maintenant bénéficier de cette collection grâce à son usage éducatif et scientifique. La collection a été évaluée à une valeur de 30 638 \$, soit la moyenne de deux évaluations faites par des collectionneurs de minéraux.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

6. Revenus reportés

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Activités de financement		
Golf	8 500	10 045
Vin et Fromage	21 000	-
Défi FUQAT	7 000	-
Autres		
Projets de recherche - Conférence régionale des Élus Abitibi-Témiscamingue	32 741	37 741
	<u>69 241</u>	<u>47 786</u>

7. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu de transférer un montant de 17 700 \$ du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy et un montant de 16 630 \$ du Fonds de dotation au Fonds avec objectifs spécifiques pour le programme de bourses.

8. Dette à long terme

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt avec l'UQAT relatif au projet de construction de résidences à Val-d'Or, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 50 000 \$ échéant en 2028	350 000	400 000
Emprunt avec l'UQAT relatif au projet de construction du CPE Fleur et Miel, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 15 000 \$ échéant en 2030	135 000	-
	<u>485 000</u>	<u>400 000</u>
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	65 000	50 000
	<u>420 000</u>	<u>350 000</u>

Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2023	65 000
2024	65 000
2025	65 000
2026	65 000
2027	65 000

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

9. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	305 391	501 324
Encaisse et autres titres (note 4)	886 112	1 444 325
	<u>1 191 503</u>	<u>1 945 649</u>

10. Engagements

La Fondation s'est engagée auprès de l'UQAT et des donateurs à verser différentes contributions sur des projets impératifs du milieu universitaire qui se détaillent comme suit :

Bourses d'excellence et de persévérance

La Fondation s'est engagée à verser 200 000 \$ annuellement en bourses à des étudiants de l'UQAT.

Recherche

La Fondation s'est engagée à soutenir des projets de recherche totalisant 1 587 879 \$ se terminant en 2031, répartis comme suit :

	<u>Montant de l'engagement au départ</u>	<u>Montant résiduel</u>
	\$	\$
Fonds de recherche universitaire	300 000	200 000
Projet de recherche en Caractérisation hydrologique, revitalisation et renaturalisation du site Quémont 2	500 000	240 000
Chaire enjeux des femmes autochtones	100 000	40 000
Programme de soutien des étudiants en création multimédia CNM	120 000	25 799
Bourses en milieux pratiques Club défi de Rouyn-Noranda	150 000	128 753
Divers besoins financiers touchant étudiants maîtrise et doctorat	225 000	225 000
Laboratoire dendrochronologie	5 000	2 000
Projet Dynamique et qualité du bois érables nordiques	100 000	67 000
Projet Dynamique végétation mixte	34 500	9 500
Projet Caractérisation milieux humides	27 600	2 600
Laboratoire GREMA	100 000	60 000
Chaire valorisation et transformation du bois	140 000	120 000
Projet Cèdres blancs lac Duparquet	24 125	12 025

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

10. Engagements (suite)

Recherche (suite)

	<u>Montant de l'engagement au départ</u>	<u>Montant résiduel</u>
	\$	\$
Projet Par et Pour les personnes autistes dans l'organisation	140 000	140 000
Plan d'internationalisation de l'UQAT	38 000	19 000
Chaire en sylviculture et production du bois	54 810	13 702
Projet Prédiction défaillances structurales	22 500	11 250
Projet Efflorescences hivernales des cyanobactéries	22 500	11 250
Chaire traitement et gestion des eaux minières contaminées	140 000	140 000
Colloque sur la violence conjugale et familiale	10 000	10 000
Projet Productivité systèmes de paissance production veaux d'embouche	50 000	50 000
Projet Classe extérieure campus Val-d'Or	15 000	15 000
Collection Centre de biodiversité de l'UQAT	30 000	30 000
Projet Microbiome peuplements multi-clonaux peupliers faux-trembles	15 000	15 000

Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2023	566 149
2024	442 024
2025	215 778
2026	97 026
2027	97 027

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

10. Engagements (suite)

Projet de construction

La Fondation s'est aussi engagée à contribuer à la construction des résidences étudiantes. Le total des versements à venir est de 2 642 400 \$ se terminant en 2040 et se répartit comme suit :

	<u>Montant de l'engagement au départ</u>	<u>Montant résiduel</u>
	\$	\$
Résidence étudiante de Rouyn-Noranda	3 000 000	1 800 000
Résidence étudiante de Val-d'Or	1 404 000	842 400

Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2023	146 800
2024	146 800
2025	146 800
2026	146 800
2027	146 800

11. Opérations entre apparentés

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) détient un intérêt économique dans la Fondation puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'UQAT. Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu les opérations suivantes avec l'UQAT :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	413 761	842 259	309 332	759 551

Les sommes à payer relativement à ces opérations sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	365 514	17 060

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

30 avril 2022

12. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie. La Fondation est exposée à ce type de risque sur ses placements en obligations et sur les dépôts à terme. Toutefois, le risque sur les placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis en majorité dans des titres gouvernementaux.

Les autres actifs et passifs de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de marché

Le risque de marché est réduit au minimum puisque le portefeuille de placements à long terme de la Fondation est constitué en partie d'obligations dans des titres gouvernementaux ou municipaux. Quant aux placements en actions, la politique de placement de la Fondation atténue le risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2022, les passifs financiers de la Fondation les plus importants étaient les créanciers et charges à payer et la dette à long terme.

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 avril 2022

Contribution et bourses octroyées durant l'exercice - Annexe A

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions à la recherche								
Fonds de recherche de la Fondation	-	-	49 960	79 944	-	-	49 960	79 944
Fonds Bell média	-	-	7 908	-	-	-	7 908	-
Chaire Desjardins	-	-	79 000	135 500	-	-	79 000	135 500
Chaire en sylviculture et production du bois	-	-	-	-	13 702	13 702	13 702	13 702
Chaire enjeux des femmes autochtones	-	-	-	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Chaire en biodiversité nordique	-	-	115 000	216 250	60 000	-	175 000	216 250
Chaire valorisation et transformation du bois	-	-	-	-	20 000	-	20 000	-
Colloques et conférences	-	-	1 000	1 000	5 000	12 000	6 000	13 000
CREAT Partenariat écoles pratiques	-	-	-	4 000	-	-	-	4 000
CREAT Partenariat élaboration d'un dispositif	-	-	4 620	-	-	-	4 620	-
CREAT Intervention dans les petites écoles	-	-	5 000	-	-	-	5 000	-
Laboratoire intersectoriel d'impression 3D	-	7 000	-	-	-	16 000	-	23 000
Laboratoire Télébec Mobilité	-	-	62 500	70 600	-	-	62 500	70 600
Laboratoire sur la douleur	-	10 000	-	-	-	-	-	10 000
Laboratoire GREMA	-	-	-	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Laboratoire dendrochronologie	-	-	-	-	1 000	1 000	1 000	1 000
Laboratoire Espace Lab	-	15 000	-	-	-	-	-	15 000
Soutien aux étudiants	-	-	-	-	-	83 470	-	83 470
Projet Agroforesterie et gestion paissance	-	-	-	-	-	6 689	-	6 689
Projet Optimisation carbone	-	-	-	-	-	10 000	-	10 000
Projet Forêt énergétique	-	-	-	10 000	-	11 250	-	21 250
Projet MISA-RN	-	-	-	10 000	-	-	-	10 000
Projet Dynamique végétation mixte	-	-	-	-	10 000	15 000	10 000	15 000
Projet Histoire Holocène vég, feux d'Aiguebelle	-	-	-	-	-	18 000	-	18 000
Projet Service analyse N-D-D-N	-	-	-	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Projet Valorisation boues papetières	-	-	-	-	-	7 500	-	7 500
Projet Matériaux composites	-	-	-	-	-	10 000	-	10 000
Projet Modélisation site Quémont 2	-	-	45 000	50 000	-	-	45 000	50 000
Projet Dynamique et qualité du bois érables nordiques	-	-	-	-	33 000	-	33 000	-
Projet Étude LGBTQ + au cinéma	-	6 000	-	-	-	-	-	6 000
Projet Pin gris sur sable	-	-	-	-	-	22 500	-	22 500
Projet Eau Vive	-	-	10 000	-	-	-	10 000	-
Projet Caractérisation milieux humides	-	-	-	-	-	25 000	-	25 000
Projet Santé psychologique Infirmières QC	-	-	-	10 000	-	9 950	-	19 950
Projet Efflorescences hivernales des cyanobactéries	-	-	11 250	-	-	-	11 250	-
Projet Cèdres blancs lac Duparquet	-	-	20 725	-	-	-	20 725	-
Solde à reporter	-	38 000	411 963	587 294	202 702	322 061	614 665	947 355

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 avril 2022

Contribution et bourses octroyées durant l'exercice - Annexe A (suite)

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions à la recherche (suite)								
Solde reporté	-	38 000	411 963	587 294	202 702	322 061	614 665	947 355
Projet Variation intra-arbre du mélèze laricin	-	-	15 000	-	-	-	15 000	-
Projet Prédiction défaillances structurales	-	-	15 750	-	-	-	15 750	-
Projet Diversité en jeu CNM	-	-	-	-	10 000	-	10 000	-
Projet L'agroforesterie et la gestion de la paissance	-	-	-	-	13 397	-	13 397	-
Projet Enseigner l'ergo	-	-	-	-	10 000	-	10 000	-
Aide étudiante sinistrée	-	1 500	-	-	-	-	-	1 500
Compétition Robotique Cuivre et Or	-	2 000	-	-	3 000	-	3 000	2 000
Fonds d'aide Lucien-Cliche	-	-	-	-	13 625	8 000	13 625	8 000
Développement pratique écoresponsable	-	-	-	-	-	16 000	-	16 000
FDE AGEUQAT	-	-	-	-	25 610	17 060	25 610	17 060
Ma thèse en 180 secondes	350	-	-	-	-	-	350	-
Plan d'internationalisation de l'UQAT	19 000	-	-	-	-	-	19 000	-
Programme de bourses d'études								
Soutien aux études supérieures	354 360	246 167	35 500	21 500	-	2 500	389 860	270 167
Bourses d'excellence	18 020	-	188 794	255 479	123 000	8 000	329 814	263 479
Bourses persévérance scolaire	5 000	4 000	72 500	71 000	109 850	24 000	187 350	99 000
Soutien aux infrastructures								
Résidences étudiantes	-	-	391 467	502 800	-	50 000	391 467	552 800
CPE Fleur et Miel	150 000	-	-	145 000	-	65 000	150 000	210 000
	546 730	291 667	1 130 974	1 583 073	511 184	512 621	2 188 888	2 387 361